

Dépêche AEF : Directeurs d'école : Jean-Michel Blanquer promet un allègement des tâches administratives et de l'aide supplémentaire

4-5 minutes

Parmi "les mesures [qui seront prises] en faveur des directeurs d'école, il y aura un allègement des tâches administratives", annonce le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse le 16 octobre 2019, sur France Inter. Jean-Michel Blanquer, qui espère pouvoir présenter "des avancées" après les vacances de la Toussaint, a également assuré qu'il "y aura de l'aide supplémentaire pour les directeurs d'école, dans le futur. Cela fait partie des choses que l'on doit faire." Et de préciser néanmoins que "ce ne sera pas au travers de contrats aidés".



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale était l'invité de France inter, le 16 octobre 2019 Capture d'écran

Ces annonces s'inscrivent dans un contexte marqué notamment par le suicide de Christine Renon, directrice de l'école maternelle

Méhul de Pantin (Seine-Saint-Denis) ([lire sur AEF info](#)) et, plus largement, le mal-être des directeurs d'école. Le 3 octobre, le ministre avait déjà annoncé plusieurs mesures et une intersyndicale avait demandé des "actes forts" ([lire sur AEF info](#)).

"Pas plus de suicides dans l'Éducation nationale que dans la société"

Alors qu'une principale d'un collège de Bondy (Seine-Saint-Denis) a, selon une information du *Point* confirmée depuis par l'AFP, fait une tentative de suicide en déclarant "ne plus supporter l'Éducation nationale", Jean-Michel Blanquer a souligné que "d'après les éléments que j'ai, il n'y a pas plus de suicides dans l'Éducation nationale que dans la société française, et plutôt moins que dans d'autres services publics". Il a indiqué que les chiffres précis devraient être bientôt dévoilés, probablement lors du CHSCT portant sur cette question, le 6 novembre.

Revenant sur le sujet des mères voilées accompagnant les sorties scolaires, au lendemain de la déclaration du Premier ministre assurant que "l'enjeu n'est pas de faire une loi sur les accompagnants scolaires" ([lire sur AEF info](#)), le ministre s'est justifié ainsi : "Quand je dis que le voile n'est pas souhaitable, c'est ma vision. Il y a plein de choses dans notre société qui sont autorisées mais pas souhaitables. Vous avez des hommes qui refusent de serrer la main à des femmes."

Et d'ajouter : "On constate de plus en plus dans les écoles des phénomènes qui traduisent un impact communautariste, et qui peuvent être un signal de radicalisation, parfois. Si on ne demandait pas de le signaler, on nous le reprocherait."

des annonces pour la Seine-Saint-Denis début novembre

Par ailleurs, après la mort d'un lycéen scolarisé à Aubervilliers "au cours d'une rixe", un an après le décès d'un adolescent scolarisé au Pré-Saint-Gervais et alors que des syndicats demandent un "plan de développement pour l'éducation" en Seine-Saint-Denis ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer a indiqué qu'Édouard

Philippe s'exprimera début novembre sur le "plan Seine-Saint-Denis".

Jean-Michel Blanquer a également été interrogé sur la [diminution des fonds sociaux des établissements](#) prévus dans le projet de loi de finances 2020, remarqué notamment par l'ancien Dgesco Jean-Paul Delahaye : "C'est une question budgétaire très connue. Puisque la somme prévue pour cela dans le budget n'a pas été dépensée l'an dernier, il est normal de ne pas inscrire dans celui de l'an prochain une somme non dépensée", a répondu le ministre.